

**BULLETIN DE RESERVATION A RETOURNER A :**

Nicolas CLOTEAUX 108, rue Laennec 29710 PLONEIS

Ou par mail : [nicolas.cloteaux@dojo-cornouaille.com](mailto:nicolas.cloteaux@dojo-cornouaille.com)

[emilie.kerherve.judo@gmail.com](mailto:emilie.kerherve.judo@gmail.com)

**DATE LIMITE D'ENVOI : 16 octobre 2019**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Mail : .....

Tel : .....

*Mode de paiement accepté : chèque ou espèces*

**Pièces administratives à Fournir :**

Photocopie du certificat médical, datant de moins de trois ans à la date

Du 23 Octobre 2019 ou copie du passeport

**AUTORISATION PARENTALE**

Je, soussigné, autorise mon enfant à participer aux différentes activités programmées par les responsables du stage. J'autorise ces derniers à prendre toutes les mesures qu'ils jugeront nécessaires en cas d'urgence médicale.

*Certifie avoir lu les conditions et accepte le présent règlement.*

A, ..... le .....

**Signature du responsable légal**

**Signature du stagiaire**

*Précédée de la mention « Lu et approuvé »*

*précédée de la mention « Lu et approuvé »*



# STAGE D'AUTOMNE à CONCARNEAU

## Mercredi 23 Octobre 2019

**Stage ouvert pour les Seniors/Juniors/Cadets/Minimes et Benjamins  
(Ouvert à partir de 2008)**

*(Dojo Le Grand, allée de Coubertin au Porzou 29900 Concarneau*

*Proche piscine de l'Atlantide)*

Les séances seront dirigées et encadrées par

Nicolas Cloteaux,

Entraîneur au Dojo de Cornouaille

&

Emilie Kerhervé,

Entraîneuse au Judo Club Concarnois et Dojo des Etangs

**l'accueil se fait de 8h30 à 17h, sur place  
début des activités à 9h30.**

Coût : 25 € la journée

## CONTACTS :

**Nicolas CLOTEAUX**

06.62.39.23.33 ou [nicolas.cloteaux@dojo-cornouaille.com](mailto:nicolas.cloteaux@dojo-cornouaille.com)

**Emilie KERHERVE**

06.76.90.91.88 ou [emilie.kerherve.judo@gmail.com](mailto:emilie.kerherve.judo@gmail.com)

### **Encadrement permanent par les professeurs.**

Le tarif inclut les entraînements de judo ainsi que toutes les activités annexes proposées.

Ce tarif n'inclut pas le repas et l'hébergement.

***Prévoir pique-nique, boisson, kimonos, affaires de sports, trousse à pharmacie, ...***

## *Règlement intérieur - Stage d'automne 23 Octobre 2019*

*Chaque stagiaire se doit d'accepter, de respecter le règlement intérieur du stage, ainsi que d'observer les règles élémentaires de comportement et d'hygiène.*

- Article 1 : Les décisions des responsables du stage en matière d'organisation de la journée et d'entraînement doivent être appliquées*
- Article 2 : Les stagiaires se doivent le respect mutuel ainsi qu'envers le personnel encadrant.*
- Article 3 : La consommation de tabac, d'alcool ou de stupéfiants, ... est strictement interdite.*
- Article 4 : Toute dégradation des locaux ou du matériel mis à disposition, au dojo, au gymnase, lors des activités et visites extra-sportives, expose son ou ses auteurs, à une exclusion.*
- Article 5 : Tout propos déplacé, tenue incorrecte, geste agressif, ou fait troublant la qualité et la sécurité du stage est prohibé.*
- Article 6 : Il est interdit aux mineurs de sortir de l'enceinte du stage.*
- Article 7 : Tout mineur sous traitement médical doit être en possession de son ordonnance.*
- Article 8 : Les comportements à caractère discriminatoires, sont strictement proscrits.*

### ***En cas de non-respect de ce règlement :***

- Les responsables prendront toutes les dispositions nécessaires pouvant aller jusqu'au renvoi du stagiaire à la charge des parents.*
- Le montant du stage ne sera pas remboursé.*
- Le responsable légal sera tenu de rembourser toutes les dégradations occasionnées par le stagiaire.*

*Remboursement pour cause médicale en cours de stage : Il sera effectué au prorata du nombre de jours restants, sur la base du prix du séjour, hors adhésion, hors déplacement et frais de gestion.*



SÉJOURS - SÉMINAIRES - BIEN ÊTRE AU TRAVAIL

[www.lachezprise.fr](http://www.lachezprise.fr)



[www.runinbreizh.fr](http://www.runinbreizh.fr)